

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DES PARCELLES N° 240 ET 248 POUR UNE AIRE DE COMPOST

PROPRIETE DE L'ETAT PARCELLES N° 240 ET 248



ECHELLE 1:500

Approuvé par la Municipalité de Bettens dans sa séance du 8 avril 1991

Le Syndic : J. Fontana Le Secrétaire : D. Raymond

Soumis à l'enquête publique du 12 mai 1991 au 13 mai 1991

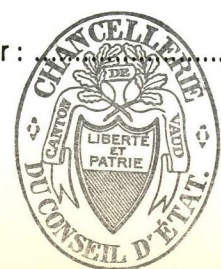
Le Syndic : J. Fontana Le Secrétaire : D. Raymond

Adopté par le Conseil général de Bettens dans sa séance du 27 mai 1991

Le Président : L. Lugin Le Secrétaire : L. Lugin

Approuvé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, le 6 DEC. 1991

L'atteste le Chancelier : J. Fontana



URBAPLAN

MARS 1991

LEGENDE

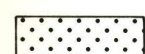
Secteur de préparation du compost:



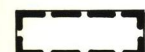
1ère étape



2ème étape



Secteur affecté au dépôt de matériaux
pour la préparation du compost



Périmètre de construction



Haie végétale



Groupe d'arbres à haute tige



Secteurs d'entrée et de sortie



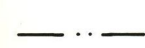
Alignement d'une éventuelle clôture



Canalisation pour la collecte du jus



Fosse étanche



Drain



Périmètre générale du PPA

